BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 700

92 – HAUTS-DE-SEINE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE

Ventes et cessions

982 501 363 RCS Nanterre.
INTENZ.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 2000.00 EUR.
Adresse : 205, Avenue Georges Clémenceau, 92000 Nanterre.
Oppositions : Art. L236-30 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET D'APPORT PARTIEL D'ACTIF InTenz Société par actions simplifiée Au capital de : 2 000,00 EUR Siège social 205 Avenue Georges Clémenceau 92000 Nanterre N° RCS 982 501 363 RCS Nanterre, est société bénéficiaire CODILOG Société par actions simplifiée Au capital de : 6 427 005,00 EUR Siège social 205 Avenue GEORGES CLEMENCEAU IMMEUBLE LE CLEMENCEAU 1 92024 Nanterre Cedex N° RCS 432 673 838 RCS Nanterre, est société apporteuse En vue de réaliser l'apport partiel par la société CODILOG à la société INTENZ, de sa branche complète et autonome, actuellement exploitée au sein de l' « Activité » Utilities, et regroupant les activités visant à accompagner les ETI (Entreprises de Taille Intermédiaire) dans leur transformation Cloud et les services managés associés au travers de projets forfaitaires (pour les besoins d'évolution de leur système d'information) et d'infogérance mutualisée en centres de services, cette opération sera placée, conformément à la faculté offerte par l'article L. 236-22 du Code de commerce, sous le régime juridique des scissions défini aux articles L. 236-6-1 et L. 236-16 à L. 236-21 du Code de commerce. L'évaluation de l'actif et du passif de chaque société participante dont la transmission à la société nouvelle : actif : 795 194,86 € passif :595 194,86 € Acitf net : 200 000 € En rémunération de cet apport net, il sera attribué à la société CODiLOG, 200 000 actions de 1 euro de valeur nominale chacune, entièrement libérées, créées par la société INTENZ, qui augmentera ainsi son capital de 200 000 euros, pour le porter de 2 000 euros à 202 000 euros La date du projet d'apport partiel d'actif : 12/06/2024 Les date et lieu du dépôt au RCS au titre de chaque société participante : 2/07/2024 pour l'apporteuse et pour la la bénéficiaire.